

ANGLAIS

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Divina Frau-Meigs et Martine Piquet

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le sujet de cette année portait sur 4 textes appelant à s'interroger sur les notions de colonialisme, d'impérialisme et d'hégémonisme et, corolairement sur celle de domination territoriale, économique et politique. Il demandait un minimum de connaissances sur la construction et la décolonisation de l'empire britannique, sur l'expansionnisme américain au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles, de même que sur les relations internationales (notamment entre Grande-Bretagne et États-Unis) aux dix-neuvième et vingtième siècles.

Les deux approches le plus souvent adoptées par les candidats ont consisté soit à opposer les aspects positifs et les aspects négatifs du colonialisme et de l'impérialisme, soit à utiliser le passage tiré de Nathan Albright comme base de réflexion et à tester les trois autres textes à l'aune de l'analyse qu'il proposait. Pour maladroit qu'il puisse apparaître a priori, le traitement binaire du sujet n'a pas empêché un certain nombre de candidats de produire des devoirs honorables. L'utilisation du texte d'Albright comme base d'analyse n'a pour sa part fonctionné utilement que lorsque le candidat a su prendre suffisamment du recul pour percevoir les faiblesses de la thèse de l'auteur. Si beaucoup de copies ont relevé l'ironie du ton, trop d'entre elles trahissaient une candeur regrettable vis-à-vis du propos, débouchant sur une maltraitance non moins malheureuse des trois autres documents qu'elles s'évertuaient à faire entrer dans un cadre d'explication hâtivement tenu pour « scientifiquement objectif » puisque présenté par un universitaire en poste dans un établissement prestigieux...

Les bonnes copies ont su mettre en relief le statut des différents textes, définir les principaux concepts, repérer les enjeux idéologiques, politiques et économiques et opérer une bonne circulation entre les quatre extraits. Le jury a bonifié la prise de risque.

Il convient cette année encore de rappeler que la présentation des textes par ordre chronologique de publication est purement conventionnelle et par là, se veut neutre afin de permettre au candidat d'élaborer sa problématique en toute liberté. Il n'y a donc aucune conclusion particulière à tirer, surtout pas celle qu'il faille montrer l'existence d'un « progrès » inéluctable, inversement proportionnel à l'ancienneté des documents, comme le croient certains auteurs de mauvaises copies.

Parmi les faiblesses récurrentes dans l'étude du dossier proposé cette année, on relève des introductions plaquées sur le thème des sommets de l'OMC/contre-sommets anti-mondialisation ou sur le thème du 11 septembre : comme cela avait déjà été souligné l'an passé, les candidats devraient éviter de céder aux clichés dans l'air du temps. On note également des contresens, principalement sur le texte de Hobsbawm. Certains candidats ont cru opportun de critiquer une

approche trop économique à leur goût, ne s'étant sans doute pas aperçus que le passage était extrait d'un ouvrage intitulé *Industry and Empire*. Hobsbawm a également été vilipendé pour chauvinisme excessif : ainsi le terme « *unique* [position of this country] » (l. 23) a souvent été pris pour l'expression d'un sentiment de supériorité nationale. Un autre contresens fréquent à noter est celui portant sur « *industrial pioneer* » (l. 22) qui a été perçu comme synonyme de « nation colonisatrice industrialisée ».

D'un point de vue méthodologique, les mauvaises copies n'ont pas évité les deux écueils inhérents à l'exercice du commentaire de textes : la paraphrase et, à l'opposé, la discussion à bâtons rompus détachée des documents, n'utilisant au mieux ceux-ci qu'à titre d'illustration. Si l'absence totale de maîtrise de l'exercice attendu est fort heureusement rare, le jury constate toutefois que beaucoup de candidats n'en dominent que partiellement la technique. Le lecteur est souvent frappé du décalage entre une très bonne introduction rendant parfaitement compte du caractère et de la teneur des documents, et l'incapacité à dégager une problématique cohérente. Dans d'autres cas, le candidat dégage une excellente problématique mais débouche sur un plan sans relief et/ou concentre son étude sur un aspect seulement du dossier. Certaines copies portaient ainsi quasi exclusivement sur les États-Unis, d'autres sur l'analyse du discours de Beveridge ou se limitaient à une analyse stylistique des textes. L'étude du dernier texte a souvent été escamotée.

Du point de vue linguistique, le jury note une augmentation du nombre de copies où apparaissent de graves lacunes grammaticales : emploi erratique du *present perfect*, de l'article défini, des comparatifs et superlatifs ; non maîtrise inquiétante car de plus en plus fréquente du questionnement indirect (« *We shall see to what extent do these two forms of mission can be found* ») aussi bien que direct (« *What does make an empire an empire ?* » ; « *Why some nations succeed ?* » ; « *Does still exist a kind of colonialism ?* » ; « *Was not it the fact that... ?* »). Moins graves mais tout aussi irritantes pour le lecteur, les fautes d'orthographe du type « *can not* » en deux mots mais « *noone* » en un seul et la majuscule oubliée aux noms et adjectifs de nationalité. Kipling n'a pas été épargné (« *Kippling* », « *Keepling* »). À bannir de même les constructions « *face to* », « *will of* », « *to remind someone something* », « *as the author says it* ». Attention à l'utilisation de l'adjectif « *important* » ou du verbe « *to know* » dont l'usage est différent de celui de leurs homologues français ; à celle de l'adjectif « *economical* » qui n'est pas interchangeable avec « *economic* » ; au barbarisme répandu « *proudness* ». Enfin, une copie a permis de faire la découverte d'un personnage nouveau, « *the Egyptian king, Ferro* ».

La moyenne des notes est sensiblement la même que celle de l'an dernier (8,49 contre 8,29 en 2001) sur une échelle allant de 0,5 à 18 (0 à 16 en 2001) et avec un écart type supérieur (4,04 contre 3,32 en 2001). On compte à la fois davantage de bonnes copies (14,5% à 14 et plus, 7,5% en 2001) et davantage de très médiocres (24,7 % à 5 et moins, 18,8% en 2001).